

01 AOUT 2018

AVIS AUX CANDIDATS ADMIS
en 1^{ère} année de Licence d'Etudes Fondamentales
à l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma
Année universitaire 2018-2019

Il est porté à la connaissance des candidats de la liste principale admis au concours d'accès en 1^{ère} année de l'ISMAC 2018/2019, qu'ils sont appelés à se présenter au sein de l'établissement pour **inscription du lundi 06 au vendredi 17 août 2018** (10h00 -12h30 / 14h30 -16h00).

Les candidats doivent être munis des pièces suivantes :

- ⇒ Demande manuscrite d'inscription avec photo d'identité et coordonnées (*tél. portable, tél. fixe, tél. tuteurs, adresse électronique, adresse postale*) ;
- ⇒ Baccalauréat original ;
- ⇒ 2 copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ;
- ⇒ 2 copies certifiées conformes aux originaux des relevés de notes du baccalauréat ;
- ⇒ 2 copies certifiées conformes à l'originale de la Carte Nationale d'Identité ;
- ⇒ 2 photos d'identité ;
- ⇒ Certificat d'aptitude physique ou dossier médical ;
- ⇒ Attestation d'assurance pour études et stages (couvrant les trois années d'études) ;
- ⇒ Engagement légalisé (*à télécharger sur www.ismac.ac.ma*)

N.B. :

Tout candidat admis dans la liste principale qui ne s'inscrit pas dans les délais, risque de perdre sa place au profit d'autres candidats classés dans la liste d'attente.

L'inscription, par ordre de mérite, pour les candidats classés dans la liste d'attente, sera ouverte à partir du **lundi 03 au vendredi 07 septembre 2018** (10h00 -12h30 / 14h30 -16h00).

Délai de rigueur pour inscription de la liste d'attente selon les places disponibles.

